

Canicule : l'IMAD renforce le lien quotidien avec les personnes fragiles à domicile.

L'IMAD active son dispositif canicule pour prévenir les atteintes à la santé et repérer rapidement les signes d'alerte chez les plus de 2500 personnes identifiées à risque parmi ses patientes et patients. Ce suivi quotidien individualisé complète les actions de prévention mises en place depuis le début de la veille saisonnière, en coordination avec l'Office cantonal de la santé, les communes et les acteurs du réseau santé-social genevois.

Lancy, le 18 juin 2026. À la suite de l'annonce de l'activation du dispositif canicule par le service du médecin cantonal, l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) renforce son suivi auprès des personnes les plus vulnérables. Chaque jour, un contact est assuré, à domicile et/ou par téléphone. Objectif : évaluer l'état de santé, s'assurer que les recommandations sont suivies et détecter rapidement tout signe de déshydratation ou de fragilité. En cas de doute lors d'un appel, une visite à domicile est organisée rapidement pour une évaluation plus approfondie.

Soutien aux communes et sensibilisation

Les communes partenaires peuvent également faire appel à l'IMAD pour intervenir auprès de personnes qui ne sont pas suivies habituellement, mais qui suscitent des inquiétudes lors des appels préventifs. Pour la quatrième année consécutive, l'IMAD a proposé durant le mois de mai des ateliers de sensibilisation destinés au personnel communal et aux bénévoles mobilisés. En tout, ce sont plus de 70 participants issus de douze communes genevoises qui ont pris part à ces séances depuis 2023.

Anticiper pour mieux protéger

Le dispositif canicule de l'IMAD repose aussi sur la prévention. Elle concerne d'abord les collaboratrices et collaborateurs, dont l'activité à domicile implique des déplacements et une exposition à la chaleur. Un plan 'Travail, soleil et fortes chaleurs' est déployé durant la période de veille saisonnière. Il prévoit des mesures techniques et organisationnelles lorsque les températures dépassent certains seuils. Le service de santé et sécurité au travail reste également à disposition des équipes tout au long de cette période.

Cette même attention est portée aux patientes et patients. Dès la mi-mai, les équipes rappellent les gestes essentiels lors de leurs visites à domicile. « Les personnes âgées, isolées ou atteintes de maladies chroniques sont particulièrement vulnérables en cas de fortes chaleurs. Les identifier en amont permet d'anticiper leurs besoins et d'intervenir rapidement si nécessaire », explique Pierre Bruckmann, responsable de la cellule canicule de l'IMAD.

Recommandations

Les fortes chaleurs pouvant entraîner des conséquences graves sur la santé, il est recommandé de :

- boire régulièrement sans attendre d'avoir soif,
- manger suffisamment,
- éviter les efforts physiques et les sorties entre 12h et 15h,
- se rafraîchir régulièrement.

Plus d'informations sur le dispositif canicule de l'IMAD sur la page : [Canicule : prévenir les atteintes à la santé liées aux fortes chaleurs \(imad-ge.ch\)](https://www.imad-ge.ch/canicule-prevenir-les-atteintes-a-la-sante-liees-aux-fortes-chaleurs)

Le dispositif canicule de l'IMAD – données 2025

- 4 mois de prévention renforcée auprès de l'ensemble des personnes suivies par l'IMAD. Rappel des gestes de prévention canicule et détection d'éventuels signes d'alerte pour toutes et tous lors des visites et prestations à domicile
- 2'300 patientes et patients identifiés comme étant à risque
- 27'374 appels et 416 visites supplémentaires à domicile durant les 18 jours d'activation cantonale.

Contact médias :

Service de presse

Direction de la communication - IMAD

medias@imad-ge.ch +41 22 420 20 90